
Néologie toponymique des nouveaux groupements intercommunaux : l'innovation langagière est-elle au rendez-vous ?

Etienne Quillot*¹

¹Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) – Ministère de la Culture et de la Communication – 6, rue des Pyramides 75001 Paris, France

Résumé

La création des dénominations de certaines des 13 régions françaises fusionnées en janvier 2016 a suscité l'intérêt tant de médias nationaux que de linguistes. Ce n'est en revanche pas le cas de la néologie toponymique administrative officielle de quelques 12 300 structures de coopération intercommunale, qui est au mieux cantonnée aux médias locaux alors que tout citoyen français est confronté à leurs dénominations dans ses relations, souvent quotidiennes, avec les différents services publics que ces structures gèrent.

Il existe actuellement en France 1 279 groupements de communes – communautés d'agglomération, communautés de communes, communautés urbaines, établissements publics territoriaux et métropoles – qui ont une dénomination – un toponyme – propre. Les noms de ces groupements de communes de création récente, dont plus de 60 % ont moins de 10 ans et plus de 95 % moins de 30 ans, relèvent tant du schéma habituel de création toponymique (néotoponyme qui reprend tout ou partie des communes constitutives, néotoponyme qui réintroduit une appellation ancienne, néotoponyme forgé à partir d'une dénomination d'aire ou d'objet géographique...), que de processus néologiques peu fréquents en toponymie – des " néotoponymes non conventionnels " – qui méritent notre intérêt.

Les néotoponymes non conventionnels ne témoignent pas d'une recherche d'inventivité avec une quasi-absence de création de mots-valises, ou " toponymes-valises ", du type *Arlysière* avec la concaténation d'*Arly* et d'*Isère*. Ils sont plus fréquemment conçus sur le mode d'emprunts structuraux à la langue anglaise avec des compositions du type [nom propre] + [nom commun], *Roannais Agglomération* par exemple, préférées à la construction habituelle en toponymie du type [nom commun] + [préposition] + [nom propre], *Métropole de Lyon* par exemple. D'autres néotoponymes, tels que *Cap Excellence* ou *Est Ensemble*, mettent en scène des desseins de publicité touristique, économique ou politique. Enfin, d'autres mécanismes de formation, telle la construction hybride entre le mot-valise et l'emprunt structural à l'anglais comme *Vienn'Agglo*, relèvent de l'épiphénomène.

L'étude, effectuée à partir de la liste des groupements en vigueur au 1er octobre 2017 établie par le ministère de l'intérieur, porte sur les modes de formation des toponymes qui s'écartent du schéma habituel de la création toponymique. Elle a pour but d'identifier et de quantifier ces phénomènes et d'analyser leurs modes de formation.

Mots-Clés: néotoponyme, néologie toponymique, néologie officielle, français, France, administration

*Intervenant